

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-deux, le premier juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND jusqu'à 19h45, Valérie MARSAULT, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON jusqu'à 19h15, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Jean-Louis CANTET (pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Julie MENARD (pouvoir donné à Cyril REUILLON, Sandrine PASSEBON à partir de 19h15 (pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Nathalie LALLEMAND à partir de 19h45 (pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Jean-Michel GIRAUD

OBJET : Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS) à Echiré pour le CPI Sèvre Amont - Approbation et passation des marchés de travaux

Le Maire rappelle à l'assemblée :

- qu'un marché de maîtrise d'œuvre a été confié au groupement représenté par TEMIS ARCHITECTES 79260 La Crèche (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre) par délibération du 21 mai 2021 ;
- que par délibération du 10 septembre 2021, le conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 630 000,00 € HT ;
- que la phase PROJET, en amont de la préparation du dossier de consultation des entreprises, a dû prendre en compte un mauvais résultat de l'étude géotechnique G2 PRO qui a préconisé une solution de fondation profonde par pieux ancrés dans le sol calcaire (remblais), coiffés de massifs en béton armé, d'où un surcoût attendu estimé à 110 000 E HT ;
- que les conditions économiques actuelles, liées notamment à la guerre en Ukraine, occasionnent une augmentation importante (20 à 30%) du coût de nombreux matériaux (enrobé, bois, métal, acier, verre...) qui aura inévitablement un impact sur les offres transmises par les entreprises ;
- que les communes d'Echiré (maître d'ouvrage), de Saint-Gelais et Saint-Maxire (partenaires financiers de l'opération) ont décidé de poursuivre le projet avec le lancement de la consultation des entreprises le 25 mars 2022 pour une remise des offres fixée au 25 avril 2022 à 12h00.

Le Maire rappelle que le marché est décomposé en 13 lots :

Lot n°	Désignation
1	Terrassement - VRD
2	Fondations profondes
3	Gros œuvre
4	Charpente – Bardage bois
5	Etanchéité – Couverture - Zinguerie
6	Menuiserie extérieure alu – Occultation - Métallerie
7	Porte sectionnelle
8a	Menuiserie intérieure
8b	Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds
9	Chape - Carrelage - Faïence
10	Peinture - Tenture
11	Electricité – Chauffage électrique
12	Plomberie – Sanitaires – Ventilation - Chauffage

Le marché comporte une seule option : PS01 « Enrobé épais zone Est » / Lot 1 Terrassement -VRD.

Le Maire indique que 49 offres ont été reçues dans le délai imparti et concernent tous les lots.

Après avoir engagé une négociation pour tous les lots, conformément au règlement de la consultation,

Après contrôle et analyse des offres,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- **de ne pas retenir l'option PS01 « Enrobé zone Est » du lot 1 Terrassement VRD ;**
- **de retenir, comme offres jugées économiquement les plus avantageuses :**
 - **Lot 1 Terrassement VRD** : l'offre de l'entreprise BONNEAU et Fils (79220 SAINTE-OUENNE) pour un montant de 105 790,84 € HT soit 126 949,00 € TTC ;
 - **Lot 2 Fondations profondes** : l'offre de l'entreprise EGERI (85150 LES ACHARDS) pour un montant de 79 162,00 € HT soit 94 994,40 € TTC ;
 - **Lot 3 Gros œuvre** : l'offre de l'entreprise DELTA CTP (17000 LA ROCHELLE) pour un montant de 179 687,11 € HT soit 215 624,53 € TTC ;

- **Lot 4 Charpente – bardage Bois** : l'offre de l'entreprise CONSTRUCTION MILLET BOIS (79700 MAULÉON) pour un montant de 130 000,00 € HT soit 156 000,00 € TTC ;
 - **Lot 5 Etanchéité – Couverture – Zinguerie** : l'offre de l'entreprise OUEST ETANCHE (85310 LA CHAIZE LE VICOMTE) pour un montant de 62 521,77 € HT soit 75 026,12 € TTC ;
 - **Lot 6 Menuiserie extérieure Alu – Occultation – Métallerie** : l'offre de l'entreprise MOYNET ALU (79180 CHAURAY) pour un montant de 60 922,09 € HT soit 73 106,51 € TTC ;
 - **Lot 7 Porte sectionnelle** : l'offre de l'entreprise MOYNET ALU (79180 CHAURAY) pour un montant de 22 507,20 € HT soit 27 008,64 € TTC ;
 - **Lot 8a Menuiserie intérieure** : l'offre de l'entreprise RIDORET MENUISERIE (17000 LA ROCHELLE) pour un montant de 24 448,00 € HT soit 29 337,60 € TTC ;
 - **Lot 8b Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds** : l'offre de l'entreprise SOCOBAT (79110 CHEF-BOUTTONNE) pour un montant de 86 506,73 € HT soit 103 808,08 € TTC ;
 - **Lot 9 Chape – Carrelage – Faïence** : l'offre de l'entreprise GROUPE VINET (86000 POITIERS) pour un montant total de 31 616,12 € HT soit 37 939,34 € TTC (offre de base + option) ;
 - **Lot 10 Peinture – Tenture** : l'offre de l'entreprise NOUVELLE MABULEAU (86240 FONTAINE LE COMTE) pour un montant de 16 851,25 € HT soit 20 221,50 € TTC ;
 - **Lot 11 Electricité – Chauffage électrique** : l'offre de l'entreprise GUYONNAUD-AUDEBRAND (79200 PARTHENAY) pour un montant de 41 144,55 € HT soit 49 373,46 € TTC ;
 - **Lot 12 Plomberie – Sanitaires – Ventilation – Chauffage** : l'offre de l'entreprise Jean-Paul AUGER (79300 BOISME) pour un montant de 50 000,00 € HT soit 60 000,00 € TTC ;
- **d'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement ainsi que toutes les pièces de marchés des entreprises attributaires, pour les montants indiqués ci-dessus.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 1^{er} juillet 2022

Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.
 Reçu en Préfecture le : 05 JUL. 2022
 Notifié ou publié le : 05 JUL. 2022